

**Bruxelles, le 19 mai 2025
(OR. en)**

8194/25

CO EUR-PREP 16

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (26 et 27 juin 2025) – Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et la présidente de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

I. UKRAINE

Le Conseil européen se penchera sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, dans toutes ses dimensions, et sur le soutien que l'Union continue d'apporter à l'Ukraine et à sa population.

II. MOYEN-ORIENT

Le Conseil européen se penchera sur l'évolution récente de la situation au Moyen-Orient.

III. DÉFENSE ET SÉCURITÉ EUROPÉENNES

À la suite de son appel à accélérer les travaux sur tous les volets afin d'accroître de manière décisive la préparation de l'Europe en matière de défense au cours des cinq prochaines années, le Conseil européen reviendra sur la question de la défense et de la sécurité. Il fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses précédentes conclusions et fournira des orientations en tant que de besoin.

Dans ce contexte, le Conseil européen devrait notamment se pencher sur les travaux visant à mobiliser des fonds, à combler les lacunes en matière de capacités critiques et à renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne dans l'ensemble de l'Union.

IV. L'UE DANS LE MONDE

Le Conseil européen discutera de la préparation des prochains sommets avec les pays tiers et des relations avec les partenaires, au vu du contexte politique et économique mondial actuel.

V. COMPÉTITIVITÉ

Le Conseil européen procédera à un échange de vues sur l'évolution de la situation économique.

Dans le prolongement de conclusions antérieures, le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis en ce qui concerne les actions visant à renforcer la compétitivité et le marché unique.

Le Conseil européen sera invité à examiner les recommandations intégrées par pays sur la base d'une note horizontale examinée par le Conseil, ce qui permettra de clôturer le Semestre européen 2025.

VI. MIGRATION

Le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses conclusions sur les migrations.
